



REGLEMENT TRAIL OISANS-MATHEYSINE 2024:

Nouveauté édition 2024 :



Suite aux différents retours coureurs de notre édition 2023, nous avons décidé d'apporter une petite modification d'itinéraire sur le Tour du Taillefer 45km ainsi que sur le 20km.

Informations complémentaires : Sur ces 2 parcours, le retour vers l'arrivée au col d'Ornon se faisait par la montée vers la station de ski haute (Montée du Schuss), jugé difficile pour une fin de course ! Les parcours ont donc été retracés avec un retour direct au col d'Ornon depuis le hameau du Rivier d'Ornon.

✓ Inscription

- Les concurrents peuvent s'inscrire directement en ligne,

rendez-vous sur : 

- Par formulaire papier (Disponible au téléchargement sur le site internet de la course : <https://www.col-dornon.com/activites-ete/trail/trail-oisans-matheysine/>)
- Possibilité de s'inscrire sur place (au Gîte le Chantelouve) la veille et le matin de la course avec une majoration de 5€ sur le prix de l'inscription.

✓ Lieux de départ /Arrivée

Les départs et arrivées du Trail Oisans-Matheysine 2024 sont situés au Gîte Le Chantelouve, au Col d'Ornon sur la commune de Chanteperier, pour toutes les épreuves (45, 20, 12 et 5 kilomètres). Les dossards seront remis au gîte le Chantelouve.

✓ Horaires de départ des épreuves

- Départ du 45 kilomètres : 7H00. Pour cette épreuve, 2 barrières horaires sont fixées : **1^{ère} barrière horaire** : kilomètre 28 à 14h00, au ravitaillement du Refuge du Taillefer. **2^{ème} barrière horaire** : kilomètre 40 à 16h00, au ravitaillement du village de La Poyat.
- Départ du 20 kilomètres : 9h00.
- Départ du 12 kilomètres : 9h15.
- Départ du 5 kilomètres : 9h30.

✓ Ravitaillements

- 45km : 5 ravitaillements sur le parcours + arrivée
 - 1^{er} : Km 9,5 situé au pont des Mortes
 - 2^{ème} : Km 21,5 situé au Lac Punay
 - 3^{ème} : Km 28,5 situé au refuge du Taillefer
 - 4^{ème} : Km 33 situé dans le village de Oulles
 - 5^{ème} : Km 40,5 situé dans le village de la Poyat
 - 6^{ème} : Arrivée (Km 45,5)
- 22 Km : 1 ravitaillement sur le parcours + arrivée
 - 1^{er} : Km 15 situé dans le village de la Poyat
 - 2^{ème} : Arrivée
- 12 Km et 5 Km : Arrivée

✓ Secours

- Une équipe de secouriste sera présent au départ et à l'arrivée des différents parcours , c'est-à-dire au gîte Le Chantelouve au col d'Ornon. Celle-ci sera mobile pour intervenir sur les parcours 5, 12km et une partie des parcours 20 et 45 km
- D'autres équipes seront postées sur le 45km :
 - Km 17 – Lac de Brouffier
 - Km 28,5 – Refuge du Taillefer (Cette équipe couvre aussi la partie haute du 20km)
 - Km 33 – Village de Oulles

✓ Catégories d'âges

Pour les épreuves 45, 20, 12 kms et 5 kms, les concurrents devront posséder une licence 2024 (FFA, UFOLEP, FFPM, UNSS, UGSEL) ou fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Course à pied en compétition de moins d'un an à la date de l'épreuve.

- Le 5 Km ouvert à partir de la catégorie cadet (année de naissance 2008 et avant).
- Le 12 Km ouvert à partir de la catégorie Junior (année de naissance 2006 et avant).
- Le 22 Km ouvert à partir de la catégorie Espoir (année de naissance 2004 et avant).
- Le 45 Km ouvert à partir de la catégorie Espoir (année de naissance 2004 et avant).

✓ Autres

- Matériels obligatoires : Pour les épreuves 45 et 20 kms : sifflet, couverture de survie et réserve d'eau d'1 litre et réserve alimentaire (type barre énergétique), mobile avec le numéro du PC course en mémoire (06-67-90-35-03)
- Responsabilité individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
- Tout coureur est tenu de porter secours à une personne accidentée ou en danger.
- Les coureurs sont tenus de respecter les consignes de courses et de suivre le balisage.
- Tout coureur rattrapé devra céder le passage.
- Tout abandon devra être signalé au point de contrôle le plus proche.
- Tout coureur abandonnant ses détritrus sera mis hors course. La signature du bulletin d'inscription atteste que le coureur a pris connaissance du règlement et qu'il accepte son application.

✓ Remise des prix

- Un podium sera organisé pour le classement scratch homme et femme de chaque épreuve.



Toutes les épreuves du Trail Oisans-Matheysine traversent des sites classés Natura 2000, nous demandons aux coureurs de ne pas sortir des sentiers balisés afin de respecter notre magnifique territoire !